



# DECLARATION LIMINAIRE

## Conseil Central de l'Action Sociale

L'action sociale et ses comités sociaux sont plus que jamais primordiaux et revêtent une importance de tout premier plan en matière d'aide et de soutien. Les personnels de la Défense en général, et les personnels civils en particulier, ne sont pas épargnés par la dégradation du tissu social dans notre pays.

Force Ouvrière l'a dit, écrit, ne cautionne pas cette politique, mais nous affirmons que nous ne laisserons pas les personnels dans la difficulté et que nous contribuerons à œuvrer pour que l'action sociale apporte une réponse à leurs problèmes et les accompagne dans la déstructuration pour une meilleure reconstruction.

Nous veillerons à ce que les grands principes fondateurs de notre action sociale : unicité, complémentarité, spécialité, proximité, territorialité, ne soient pas galvaudés.

En effet, nous avons appris le 16 avril dernier, que le budget de l'action sociale interministérielle avait diminué de 2 millions d'euros. Cette baisse drastique des moyens annoncée va impacter directement la vie quotidienne des agents de notre ministère car nous bénéficions d'aides interministérielles ne l'oublions pas...

Concernant l'ordre du jour et plus particulièrement la présentation du dispositif « prêt logement-travaux », pour Force ouvrière c'est la résultante des propositions de l'IGESA que le Groupe de Travail a acté et non les propositions émises par les représentants. En effet, le ministère n'a pas abondé ce prêt, il a donc été réalisé qu'à partir du reliquat disponible de l'IGESA.

Force Ouvrière constate qu'une politique cohérente est instaurée dans le plan d'action petite enfance. Il faudra néanmoins un budget en adéquation avec les besoins réels pour réaliser ce plan d'action.

Quant à la réorganisation du réseau social, Force Ouvrière ne peut que se féliciter de cette simplification. En effet, nous avons critiqué à l'époque la réforme de l'action sociale. Aujourd'hui, cette réorganisation allège considérablement le système pour une meilleure prise en compte des besoins des ressortissants et de meilleures conditions de travail pour les travailleurs sociaux. Toutefois, Il faudra rester vigilant afin que l'action sociale maintienne son soutien logistique et administratif.

**En conclusion**, Force Ouvrière considère que la réforme du ministère de la Défense est source de régression des prestations sous tendues par une logique budgétaire qui se traduit par un resserrement des structures, des réseaux et par des suppressions d'effectifs. Elle constitue une remise en cause indirecte de l'élément statutaire qu'est l'action sociale. Néanmoins, Force Ouvrière constate tout le chemin parcouru depuis le déménagement sur La Rochelle. En plus des fonctions habituelles, les refontes de nombreux textes et la mise en place des groupes de travail assorties à une diminution d'effectifs montrent l'efficacité des agents de la Sous-direction de l'action sociale. Attention aux risques psycho-sociaux !!! De même, nous constatons un dévouement exceptionnel du réseau social dans un contexte pourtant difficile aujourd'hui.

Merci de votre attention.

Paris, le 23 juin 2015